

# Lille: Un soldat de l'opération Sentinelle condamné pour avoir fumé un joint

En juin dernier, gare Lille-Flandres, un militaire de l'opération Sentinelle profite de sa pause pour griller une cigarette. Un gendarme en civil le croise et repère une odeur à la fois caractéristique et suspecte.

([/1228270/article/2022-09-14/lille-un-soldat-de-l-operation-sentinelle-condamne-pour-avoir-fume-un-joint](https://www.lavoixdunord.fr/1228270/article/2022-09-14/lille-un-soldat-de-l-operation-sentinelle-condamne-pour-avoir-fume-un-joint))



Au moment de ses patrouilles, le militaire est équipé d'un fusil mitrailleur FAMAS et de quatre chargeurs de vingt-quatre cartouches. PHOTO ILLUSTRATION PASCAL BONNIERE - VDNPQR



Par L. B.

Publié: 14 Septembre 2022 à 14h30

Modifié: 14 Septembre 2022 à 17h45

2 min

Partage :



La gare Lille-Flandres est un spot ultrasensible. Lutte antiterroriste oblige, le périmètre est surveillé en permanence, notamment par les militaires de l'opération Sentinelle. Le lieu est également fréquenté par toutes sortes de services d'enquête. Le 16 juin dernier, **un gendarme de la brigade de recherche** de Lille vient consulter les vidéosurveillances détenues par la Sûreté ferroviaire de la SNCF.

Quittant la gare vers 9h50, le militaire, en civil, croise X., un soldat, en train de fumer une cigarette face au restaurant Mc Donald's. Intégré à l'opération Sentinelle, ce dernier est en pause. Perturbé par **une odeur très reconnaissable**

émanant visiblement du cône entre les doigts du jeune homme, l'enquêteur dégaine sa carte professionnelle et demande à son interlocuteur ce qu'il est en train de consommer. Aussitôt, X. tente de se débarrasser de son mégot.



*« Les faits sont particulièrement graves. L'opération Sentinelle montre que l'armée est au soutien de ses citoyens »*

Quelques minutes plus tard, le gendarme, le suspect et le supérieur de ce dernier s'expliquent dans leur salle de repos. Le reste de cigarette a été saisi et placé sous scellés. En garde à vue, le soldat âgé de 21 ans finira par admettre avoir consommé du **cannabis**. Il était affecté depuis deux semaines à la caserne Négrier de Lille. « *J'en fume depuis six mois, confie X. Un joint par jour, pour m'endormir le soir...* » « *Là, c'est le matin, rappelle la procureure Lucienne Cluytens. Les faits sont particulièrement graves. L'opération Sentinelle montre que l'armée est au soutien de ses citoyens.* » Au moment de ses patrouilles, le militaire est équipé d'un **fusil-mitrailleur FAMAS** et de **quatre chargeurs de 24 cartouches**.

Avocat de la défense, Thomas Florczak proteste. Le contenu de la fameuse cigarette n'a pas été analysé. Mais dans les effets de son client, un **émetteur de cannabis** a été découvert. Et même s'il a choisi de garder le silence face au président Mikaël Simoëns, X. a d'ores et déjà livré des **aveux sur procès-verbal**. Sanction : une **amende de 600 €**.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Faits divers Lille\(/tags/faits-divers-lille\)](#)

[Tribunal\(/tags/tribunal-0\)](#)

[Avocat\(/tags/avocat\)](#)